

Mesdames et Messieurs les Présidents (es)  
des Associations  
s/c des Correspondants

Strasbourg, le 9 septembre 2024

## *C O N V O C A T I O N*

### **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU COMITE DEPARTEMENTAL DU BAS-RHIN DE TENNIS DE TABLE**

Conformément au titre IV des Règlements de la Fédération Française de Tennis de Table, les représentants des associations sont convoqués en assemblée générale ordinaire le

**SAMEDI 28 Septembre 2024 à 10h30**

**MAISON DES SPORTS**

**4 rue Jean Mentelin – 67200 STRASBOURG**

Chaque association affiliée délègue à l'Assemblée Générale **la personne élue à cet effet**. Si cette personne est empêchée, elle peut être remplacée par un autre membre de l'association qui doit être muni d'un pouvoir signé (formulaire joint) **par le délégué élu à cet effet lors de l'assemblée de son association**. Nous vous rappelons qu'il n'est pas possible de se faire représenter par un délégué d'une autre association comme le vote par procuration n'est pas admis.

*La non-participation à l'assemblée fera l'objet d'une pénalité de 45 € pour une association à 1 voix ou 76 € pour une association à 2 voix et plus.*

Les représentants participant aux Assemblées générales disposent d'un nombre de voix déterminé selon le barème fixé par la FFTT tenant compte du nombre des licences traditionnelles et promotionnelles.

**Comité Départemental du Bas-Rhin  
de Tennis de Table**

**Maison des Sports**

4 rue Jean Mentelin • BP 95028  
67035 STRASBOURG Cedex 2

**T** 03 88 26 94 41

**F** 03 88 26 94 42

**M** tennis.table@crosa.com

Association déclarée - Loi 1908 - Volume XXVIII, folio n° 60/67  
Tribunal d'Instance de Strasbourg

**RIB** 10278 01008 00027133845 69

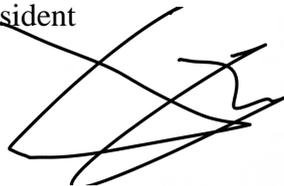
## ORDRE DU JOUR

**10h00** : Pointage des délégués des associations, vérification des pouvoirs, accueil des personnalités

### **10h30 : Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire :**

1. Adoption du P.V. de l'assemblée ordinaire du 30 sept 2023. (Cf <https://cd67tt.com/>)
2. Rapport moral du Président
3. Rapport d'activités des 3 Branches
  - Administratif – Institutions
  - Sportif
  - Technique et Développement
4. Présentation des comptes de résultat et du bilan de l'exercice 2023/2024
  5. Rapport des réviseurs aux comptes et quitus au trésorier
  6. Approbation des comptes et décharge au trésorier
7. Désignation des réviseurs aux comptes pour l'exercice 2024/2025
8. Présentation du budget 2024/2025 et approbation
9. Réponses aux questions et vœux (\*)
10. Assemblée Elective
  - Présentation des candidats
  - Désignation des scrutateurs
  - Election
11. Valorisation des Bénévoles et Récompenses
12. Proclamation des Résultats
13. Election du (de la) Président(e)
14. Mot du (de la) nouveau(elle) Président(e)
15. Interventions des personnalités
16. Clôture de l'Assemblée

Nicolas VEJUX  
Président



**NB : un apéro déjeunatoire sera partagé à l'issue de l'assemblée à la cafétéria de la Maison des Sports**

### **Comité Départemental du Bas-Rhin de Tennis de Table**

#### **Maison des Sports**

4 rue Jean Mentelin • BP 95028  
67035 STRASBOURG Cedex 2

**T** 03 88 26 94 41

**F** 03 88 26 94 42

**M** tennis.table@crosa.com

Association déclarée - Loi 1908 - Volume XXVIII, folio n° 60/67  
Tribunal d'Instance de Strasbourg

**RIB** 10278 01008 00027133845 69

*(\*) Les responsables d'association désirant qu'une réponse soit apportée à une question d'ordre général ou souhaitant émettre un vœu sont invités à faire parvenir leur demande pour le 24 sept 2024 à la MdS et via mail à [n.vejux@orange.fr](mailto:n.vejux@orange.fr)*